



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les formations dispensées par Catequip – T.C.C. société enregistrée sous le numéro SIRET 380 863 571 00036, dont le siège social est situé 19 Rue de la Paix 10 320 Bouilly. Ces CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations de formation proposées par Catequip – T.C.C. Seule l'acceptation du devis et par conséquent des présentes Conditions Générales par le Client lie Catequip – T.C.C. et le Client.

1. INSCRIPTION ET MODALITÉS DE FORMATION

1.1 L'inscription à une formation se fait via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet catequip.com, catequip-indistrue.com ou par demande écrite par e-mail tcc@catequip.com (service ressources humaines). A remplissage de cette demande d'inscription, un devis vous sera adressé par mail.

1.2. La validation de l'inscription est effective à réception du devis dûment signé, accompagné du paiement d'un acompte de 30 % du montant total de la formation.

1.3. Catequip – T.C.C. confirme l'inscription par écrit e-mail.

1.4. Les formations sont proposées en présentiel selon les modalités décrites dans l'offre de formation. Les participants doivent disposer du matériel adéquat pour suivre les formations à distance.

2. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

3.1. Si le client bénéficie d'une prise en charge par un OPCO, Pôle Emploi, ou un autre organisme, il doit en informer Catequip – T.C.C. lors de l'inscription.

3.2. Il appartient au client de s'assurer de la prise en charge effective avant le début de la formation.

3.3. En cas de non-paiement par l'organisme tiers, le client reste redevable du coût total de la formation.

4. ANNULATION, REPORT ET REMPLACEMENT

4.1 Catequip – T.C.C. se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la Formation si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Dans ce cas, il en informe le Client dans les plus brefs délais. Ce report de formation s'effectuera à une date convenue entre Catequip – T.C.C. et le Client.

4.2 Dans le cas où le Client ne se conforme pas aux règles d'hygiène et sécurité obligatoires applicables à la réalisation d'une Formation sur son site, Catequip – T.C.C. se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler celle-ci et d'appliquer les pénalités suivantes :

- tout aléa dans l'exécution d'une formation, qui entraîne une augmentation de sa durée fait l'objet d'une facturation complémentaire de 250 €HT par demi-journée ;

- toute annulation d'une Formation moins de 3 jours ouvrés avant la date prévue, donne lieu à une facturation de 350€ HT. Si, de plus, l'intervenant Catequip – T.C.C. a effectué un déplacement, les frais correspondants sont facturés en sus, le barème correspondant étant à la disposition du Client sur demande.

4.3 Toute annulation de Formation par le Client doit être communiquée par écrit à Catequip – T.C.C. au minimum 13 (treize) jours ouvrés avant le début de celle-ci. Dans ce cas, le Client conserve la faculté de demander à Catequip – T.C.C. le report ou l'annulation de :

- l'inscription du ou des stagiaires pour les Formations Inter ;

- la réalisation d'une ou de plusieurs Formations Intra. Passé ce délai Catequip – T.C.C. facture au Client y compris lors du financement prévu initialement par un Organisme financeur, à titre de dédit, une somme égale à :



- 30% du montant de la formation pour une annulation entre le 13e et le 7e jour ouvré avant le début de celle-ci,
 - de 50% du montant de la formation pour une annulation entre le 6e et le 2e jour ouvré, et
 - de 100% de ce montant pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Ce dédit fait l'objet d'une facturation distincte de celle de la convention de formation.

4.4 Tout stage commencé est dû en totalité à Catequip – T.C.C. Conformément à la réglementation du Code de la consommation, le Client personne physique est libre de se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception et d'annuler sa commande dans un délai de :

- 14 jours à compter de la signature du contrat si ce dernier a été conclu à distance ou hors établissement.
- 10 jours à compter de la signature du contrat dans les autres hypothèses. Aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation, Catequip – T.C.C. procédera au remboursement des sommes versées déduction faite des éventuels coûts d'annulation applicables, dans un délai de 30 jours pour les personnes morales, 14 jours pour les personnes physiques, suivant la notification de la demande de rétractation, par virement bancaire.

Le Client exercera son droit de rétraction par courrier avec accusé de réception à l'adresse du siège de l'entité Catequip – T.C.C. réalisant la formation, en précisant son identité, les références du contrat ainsi que les références et date de la formation.

Cependant, et conformément à l'article L. 121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation. En pareil cas, le Client reconnaît

et accepte de renoncer à son droit à rétractation. En cas de mobilisation par un Stagiaire de son Compte Personnel de Formation (CPF), son droit à rétractation, les conditions d'annulation et les éventuelles pénalités associées sont listés dans les conditions générales d'utilisation (CGU) du CPF et devront être exercés conformément aux CGU disponibles sur le site suivant : <http://www.moncompteformation.gouv.fr/> .

5. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CENTRE DE FORMATION

5.1. Catequip – T.C.C. s'engage à dispenser les formations conformément aux programmes décrits et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la qualité des formations.

5.2. Catequip – T.C.C. ne peut être tenu responsable des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation des connaissances acquises lors des formations.

6. PLAN DE PRÉVENTION

Conformément aux articles R.4512-6 du Code du travail, avant toute Action de Formation, le Client et Catequip – T.C.C. prendront les dispositions nécessaires à la prévention des risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels des différentes organisations présentes sur un même lieu de travail. Le Client s'engage à prendre toutes dispositions nécessaires pour permettre le déroulement de l'Action de Formation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des règles sanitaires en vigueur et à assurer la coordination générale des mesures de prévention lorsque l'Action de Formation a lieu sur son site. En cas de risques résultant de l'interférence entre les activités, les installations et les matériels, le représentant de Catequip – T.C.C. appliquera les mesures prévues par le plan de prévention arrêté, d'un commun accord, avant le début des Actions de Formation.

Afin de prévenir tout risque et de faciliter l'exécution de l'intervention, le Client doit désigner et détacher, auprès du représentant



de Catequip – T.C.C. un agent qualifié chargé de transmettre toutes informations et directives concernant les prescriptions d'hygiène, de sécurité et de premiers secours. Cet agent qualifié est habilité par le client à diriger les manœuvres éventuelles et en assurer le commandement.

Pour certaines Actions de Formation, les Stagiaires ne pourront y participer que s'ils disposent des équipements de protections individuelles correspondants.

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. Le client s'engage à respecter les horaires, les consignes de sécurité et le règlement intérieur du centre de formation.

7.2. En cas d'absence, de retard ou de départ anticipé, aucun remboursement ni réduction ne sera accordé.

7.3. Le client doit se conformer aux prérequis spécifiés dans le programme de formation.

7.4. Le Client s'engage à procéder au paiement de toute formation auprès de Catequip – T.C.C. selon les conditions des articles 1 et 4 le cas échéant.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1. Les supports de formation remis aux participants sont protégés par le droit d'auteur.

8.2. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales des supports de formation est interdite sans l'autorisation écrite préalable de Catequip – C.F.C.

9. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

9.1. Les informations recueillies lors de l'inscription sont nécessaires au traitement de la demande et à la gestion administrative des formations. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par le centre de formation dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement UE 2016/679).

9.2. Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et de suppression de ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés à tout moment en contactant le référent RGPD du centre à l'adresse suivante : [Olfa Mrabet olfa.mrabet@catequip.com].

9.3. Les données personnelles collectées dans le cadre des actions de formation sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la formation, en conformité avec les obligations légales et fiscales en vigueur, notamment à des fins de contrôle par les autorités compétentes (ex. OPCO, services de l'État, organismes de certification). À l'issue de ce délai, les données seront automatiquement supprimées ou anonymisées.

10. NON-SOLLICITATION DU PERSONNEL

Pendant toute la durée de l'action de formation, et pendant une durée de 12 (douze) mois suivant la cessation de celle-ci, qu'elle qu'en soit la cause, le Client s'engage à ne faire aucune offre d'emploi, service, consulting, etc. à l'un des membres du personnel de CATEQUIP ayant participé à la réalisation des prestations, sauf accord écrit de celui-ci.

En cas de non-respect de cet engagement par le Client, il versera à CATEQUIP à titre d'indemnité l'équivalent de deux ans du salaire brut du personnel concerné.

11. FORCE MAJEURE

11.1. Catequip – T.C.C. ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations due à un événement de force majeure (grève, catastrophe naturelle, pandémie, etc.).

11.2. En cas de force majeure, les formations pourront être reportées ou annulées sans



que le client puisse prétendre à des dommages et intérêts.

12. COMPORTEMENT LOYAL ET DE BONNE FOI

Les parties s'engagent à toujours se comporter l'une envers l'autre comme des partenaires loyaux et de bonne foi, et notamment à signaler sans délai toute difficulté qu'elles pourraient rencontrer dans le cadre de l'exécution des présentes CFV.

13. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

12.1. Les présentes CGV sont régies par le droit français.

12.2. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute saisine. À défaut d'accord, le tribunal compétent sera celui du siège social de Catequip – T.C.C.

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

13.1. L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

13.2. Ces CGV sont applicables à compter de leur date de mise à jour, le 1er septembre 2024. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures.